



Séance ordinaire du 10 janvier 2018

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Cette séance régulière est sous la présidence de madame Claudette Simard, préfet, à laquelle il y avait quorum, à la salle de délibérations de la MRC de Charlevoix, située au 4, place de l'Église, à Baie-Saint-Paul, et suivant la Loi.

Étaient présents les maires et conseillers suivants :

MM. Gérald Maltais, maire	Petite-Rivière-St-François
Pierre Tremblay, maire	Les Éboulements
Patrick Lavoie, maire	Saint-Hilarion
Jean Fortin, maire	Baie-Saint-Paul
Patrice Desgagnés, conseiller	L'Isle-aux-Coudres
Pascal Tremblay, conseiller	Saint-Urbain

Madame Karine Horvath, directrice générale, est également présente.

La directrice générale procède à la lecture des points à ajouter au projet d'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal, séance ordinaire du 13 décembre 2017
3. Adoption des déboursés et des comptes à payer
- Service de développement local et entrepreneurial**
4. Présentation d'une demande d'aide financière à l'EPRT
- Divers :**
5. Demande de commandite : CJE Charlevoix-Côte-de-Beaupré (Coopérative Jeunesse de Services de Baie-Saint-Paul)
6. Rapport de représentation
7. Affaires nouvelles
  - 7.1. Bell Canada : demande d'appui à deux projets dans le cadre du programme Québec branché
  - 7.2. Demande de commandite : Défi OSEntreprendre
  - 7.3. Coop L'Affluent : demande d'utilisation d'une partie du Domaine à Liguori à des fins de camping
  - 7.4. Réseau Charlevoix : octroi d'une aide financière dans le cadre du Fonds éolien de développement régional de la MRC de Charlevoix
8. Courrier
9. Période de questions du public
10. Levée de l'assemblée

**01-01-18 1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'adoption de l'ordre du jour, incluant les ajouts aux affaires nouvelles, est proposée par monsieur Jean Fortin et adoptée unanimement.

**02-01-18 2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2017**

Il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu unanimement

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2017 soit adopté.



03-01-18 3- **ADOPTION DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur Patrice Desgagnés et résolu unanimement

**QUE**, après avoir pris connaissance des informations données par la directrice générale, les comptes suivants soient payés :

**Municipalité régionale de comté de Charlevoix**

Chèques # 32639 à 32684	130 599,04
Paiements Accès D - chèques # 513 à 525	98 443,77
Paiements préautorisés JG-695-696-697-698-699-700-704-705-706-707-708	79 719,92
Salaires nets versés - rapport # 885 à 888	87 235,31
<b>Total</b>	<b>395 998,04</b>

**Fonds local d'investissement (FLI)**

<b>Total</b>	<b>5 362,17</b>
--------------	-----------------

Chèque # 221 à 222

**Rendez-vous en GRH de Charlevoix**

<b>Total</b>	<b>597,63</b>
--------------	---------------

Chèques 322 à 324 et SER

**MRC de Charlevoix (Avenir d'enfants)**

<b>Total</b>	<b>17 247,38</b>
--------------	------------------

Chèques # 11239 à 11242

<b>TOTAL MRC, FLI, RVGRH, Avenir d'enfants</b>	<b>TOTAL 419 205,22</b>
--	-------------------------

Que le conseil autorise le paiement de la facture suivante :

Fournisseur	# Facture	Montant
Groupe de géomatique Azimut inc.	8227	17 864,83 \$
	<b>Total</b>	<b>17 864,83 \$</b>

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS**

Je certifie sous mon serment d'office que la Municipalité régionale de comté de Charlevoix possède les crédits nécessaires pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Karine Horvath  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**QUE** soit accepté le compte payé de TNO de Charlevoix (Lac-Pikauba), tel que déposé au présent conseil, soit dans le rapport mensuel du 14 décembre 2017 au 10 janvier 2018 et qui se détaille comme suit :

TNO Lac-Pikauba (Charlevoix)		
Chèque # 640	<b>Total</b>	<b>5 000,00</b>



## CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je certifie sous mon serment d'office que TNO de Charlevoix (Lac-Pikauba) possède les crédits nécessaires pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Karine Horvath  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### **04-01-18 4- PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À L'EPRT**

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix appuie la réalisation d'un projet de FATBIKE sur la voie ferrée l'hiver et qu'il y a lieu de débiter ce projet par la réalisation d'une étude de faisabilité;

**ATTENDU QUE** la réalisation de cette étude de faisabilité est admissible à une aide financière dans le cadre de l'entente de partenariat régionale en tourisme (EPRT);

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité

**QUE** la MRC de Charlevoix procède à la présentation d'une demande d'aide financière en vue d'obtenir une aide financière pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'opération d'un sentier de FATBIKE sur la voie ferrée l'hiver dans le cadre de l'EPRT (Aménagement de la voie ferrée pour FATBIKE hivernal).

**QUE** la directrice générale, **Karine HORVATH**, soit mandatée et autorisée pour donner suite à la présente résolution et signer tout document relatif à la présente au nom de la MRC de Charlevoix.

### **05-01-18 5- DEMANDE DE COMMANDITE : CJE CHARLEVOIX-CÔTE-DE-BEAUPRÉ (COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES DE BAIE-SAINT-PAUL)**

Il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité

**QUE** la MRC de Charlevoix octroie une commandite de 300 \$ au Carrefour jeunesse-emploi Charlevoix-Côte-de-Beaupré pour la coordination de la Coopérative jeunesse de services (CJS) de Baie-Saint-Paul qui se tiendra à l'été 2018, une somme imputée au budget des dons et commandites du Service de développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRC de Charlevoix.

### **6- RAPPORT DE REPRÉSENTATION**

Aucun élément n'est soulevé à ce point de l'ordre du jour.



7- **AFFAIRES NOUVELLES**

06-01-18 7.1- **BELL CANADA: DEMANDE D'APPUI À DEUX PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME QUÉBEC BRANCHÉ**

**ATTENDU QUE** l'entreprise Bell Canada a présenté deux projets en vue d'augmenter l'Internet haute vitesse sur le territoire de la MRC de Charlevoix et que ces deux projets sont situés à Baie-Saint-Paul et à Petite-Rivière-Saint-François;

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix est favorable à l'amélioration des services Internet haute vitesse offerts sur le territoire et qu'il s'agit d'une priorité pour assurer le développement de la collectivité;

**ATTENDU QUE** cette amélioration des services offerts bénéficiera à la fois aux résidences et aux entreprises;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu unanimement

**QUE** la MRC de Charlevoix appuie les deux projets soumis par Bell Canada dans le cadre du programme Québec branché du gouvernement du Québec (projets # 129 et 298), qui permettront d'améliorer les services Internet large bande sur le territoire de la MRC.

07-01-18 7.2- **DEMANDE DE COMMANDITE : DÉFI OSENTREPRENDRE**

Il est proposé par monsieur Patrick Lavoie et résolu unanimement

**QUE** la MRC de Charlevoix octroie une commandite de 500 \$ pour la coordination de la 20<sup>e</sup> édition du Concours québécois en entrepreneuriat (Défi OSEntreprendre), une dépense imputée au budget des dons et commandites du Service de développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRC de Charlevoix.

08-01-18 7.3- **COOP L'AFFLUENT : DEMANDE D'AUTORISATION D'UNE PARTIE DU DOMAINE À LIGUORI À DES FINS DE CAMPING**

**ATTENDU** la Convention de gestion territoriale (CGT) signée avec le ministère des Ressources naturelles qui confie notamment la gestion foncière et forestière du territoire de la Forêt du Massif de Petite-Rivière-Saint-François, incluant le site du Domaine à Liguori;

**ATTENDU QUE** la Coop L'Affluent a présenté une demande à la MRC en vue d'utiliser une partie du Domaine à Liguori à des fins de camping;

**ATTENDU QUE** le comité multiressource a émis un avis favorable au projet;

**ATTENDU QUE** cette autorisation doit donner lieu à l'établissement d'un bail annuel dont les modalités demeurent à établir en fonction de la portion de territoire utilisée;



**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Gérald Maltais et résolu unanimement

**QUE** la MRC de Charlevoix autorise la Coop L'Affluent à utiliser une partie du Domaine à Liguori à des fins de camping, et ce, en fonction des modalités à convenir dans le cadre d'un bail annuel.

**09-01-18 7.4- RÉSEAU CHARLEVOIX : OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU FONDS ÉOLIEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE LA MRC DE CHARLEVOIX**

---

**ATTENDU** la fin de l'entente du protocole signé avec Réseau Charlevoix concernant une aide financière octroyée à Réseau Charlevoix pour les années 2015, 2016 et 2017 afin de supporter le développement du train léger de Charlevoix;

**ATTENDU** la présentation d'une demande d'aide financière de Réseau Charlevoix le 7 décembre dernier à l'effet de renouveler une entente triennale pour assurer le développement du Train de Charlevoix;

**ATTENDU** la contribution octroyée par les autres partenaires régionaux visant à supporter ce projet, dont les retombées sont importantes à l'échelle de la région de la Capitale-Nationale;

**ATTENDU** la volonté du Conseil de la MRC de Charlevoix de soutenir la réalisation du plan de développement de Réseau Charlevoix et, par conséquent, d'octroyer une aide financière de 30 000 \$ annuellement pour les années 2018, 2019 et 2020;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Patrice Desgagnés et résolu unanimement

**QUE** la MRC de Charlevoix confirme à Réseau Charlevoix une aide financière de 30 000 \$ annuellement pour les années 2018, 2019 et 2020, une somme affectée au Fonds éolien de développement régional de la MRC de Charlevoix.

**QUE** madame Claudette Simard, préfet, soit autorisée à signer pour et au nom de la MRC de Charlevoix, le protocole d'entente intervenant avec Réseau Charlevoix et visant à donner suite à la présente résolution.

## **8- COURRIER**

### **UNIONS ET MRC**

La Fédération canadienne des municipalités nous invite à devenir membre de leur fédération en 2018-2019.

L'Union des municipalités du Québec nous transmet leur magazine d'information URBA de novembre 2017.

La Fédération québécoises des municipalités nous transmet une correspondance ayant pour objet *La déclaration d'élection au conseil d'administration de la FQM – Région administrative 03 – La Capitale-Nationale*.



## ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

Le ministère de la Sécurité publique nous transmet une communication ayant pour but de nous offrir le support nécessaire pour la révision de notre schéma de couverture de risques.

Sécurité publique Québec nous transmet les renseignements concernant la facturation des services policiers de la Sûreté du Québec pour l'année 2018.

La CPTAQ nous transmet :

- La tenue d'une rencontre publique dans le dossier 416132, Les Éboulements
- Un compte rendu et orientation préliminaire dans le dossier 417682, Saint-Hilarion

## DIVERS

EDF énergies nouvelles nous transmet un chèque au montant de 391 117.70 \$ comme paiements pour la contribution volontaire ainsi que pour le fond de développement du projet éolien Rivière-du-Moulin, pour la période du 27 novembre 2016 et se terminant le 26 novembre 2017 (3<sup>e</sup> année).

Le Domaine Forget nous remercie de notre soutien financier à l'occasion de leur déjeuner-bénéfice.

Centr'Hommes Charlevoix nous fait part de leur gratitude concernant la contribution offerte à leur organisme.

## 10-01-18 10- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Patrick Lavoie et adoptée unanimement. Il est 16 h 50.

Karine Horvath  
Directrice générale

Claudette Simard  
Préfet